

Nguyen van Than

dit Hyangue

Cote de référence	FR ANOM COL H 1315
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1315/nguyenvant
Condamné en	1872
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	16308

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

